

Le Conseil Parisien de la Jeunesse présente son rapport d'activité 2016/2017

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a présenté son rapport d'activité 2016/2017 lors du Conseil de Paris ce mardi 26 septembre.

Inès Frébault-Mejaat et Reynald Caracasse, deux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ), ont présenté lors du Conseil de Paris de ce mardi 26 septembre, le bilan de leur travail de l'année écoulée.

La Maire de Paris adresse chaque année une lettre de mission au CPJ, l'invitant à se pencher sur les grands travaux de la municipalité. Cette année, l'instance a notamment rendu un avis sur le Schéma Départemental de Développement Touristique, document qui recense les actions à mener dans le domaine du tourisme pour les années à venir. Plusieurs axes ont été étudiés : l'accueil et la mobilité des jeunes visiteur·euse·s ainsi que la promotion de Paris auprès des jeunes Européen·ne·s.

Le CPJ a également été invité à travailler à l'élaboration du nouveau Plan Climat Air Energie de la Ville de Paris à l'occasion de la concertation qui s'est déroulée de février à avril 2017. A cette occasion, les membres du CPJ ont formulé des propositions en matière de mobilité, d'habitat, d'éducation mais aussi sur l'économie circulaire, l'alimentation et la recherche. Le CPJ a également réfléchi aux modalités de transmission de la mémoire ou encore aux améliorations à apporter aux outils de participation citoyenne de la Ville de Paris.

Dans le cadre du programme de candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024, et du partenariat avec le département de la Seine-Saint-Denis, des membres du CPJ, au sein d'un collectif d'une trentaine de jeunes parisiens et séquano-dionysiens, ont fait des propositions pour que l'accueil des Jeux crée un maximum d'opportunités pour les territoires de Seine-Saint-Denis et de Paris. Ils ont abordé, à cette occasion, les domaines de l'emploi, des déplacements, du tourisme, et de la solidarité et du sport.

Créé en 2003, le Conseil Parisien de la jeunesse est une instance de démocratie participative qui permet aux jeunes Parisien·ne·s d'aiguiller la municipalité afin de mieux prendre en compte leurs besoins et leurs attentes. Il est composé de 50 hommes et de 50 femmes, âgé·e·s de 15 à 30 ans, qui habitent, étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris. Ses membres sont désignés après dépôt de candidatures, qui sont départagées par un tirage au sort, pour un

mandat de deux ans non renouvelable. L'appel à candidature pour le renouvellement partiel du CPJ sera ouvert du 2 au 21 octobre 2017 sur cpj.paris.fr.

« Depuis 2014, Paris se construit avec les Parisiens, et notamment avec les jeunes. Nous apprécions de pouvoir compter sur cette jeunesse concernée, citoyenne et engagée », se réjouit Pauline Véron, adjointe à la Maire en charge de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi.

[Téléchargez le rapport d'activité du Conseil Parisien de la Jeunesse.](#)

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61